



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Avec l'acceptation du parc éolien de « Sur Grati », Vallorbe devient la Région des énergies renouvelables.**

Vallorbe, le 5 juin 2016. **Vallorbe accepte le projet de parc éolien de « Sur Grati » par 57,5 % de oui. Les porteurs du projet, les Syndics de Premier, de Vallorbe et de Vaulion, associés à VOénergies, expriment leur reconnaissance envers la population de Vallorbe qui a témoigné par ce vote positif de sa confiance dans le projet. Les autorités communales souhaitent maintenant que les tensions qui ont précédé cette votation s'apaisent. Elles affirment que le projet de « Sur Grati » sera exemplaire dans sa réalisation, avec la volonté permanente de le réaliser avec un minimum de désagrément et dans le plus grand respect de la population, de la nature et de l'environnement en général.**

C'est avec grande satisfaction que les partenaires du projet de parc éolien de « Sur Grati » ont pris note du vote positif de la population de Vallorbe. Ils sont ainsi confortés dans leur choix de développer une production d'énergies renouvelables diversifiée dans la région et pour la région. S'ils se réjouissent de poursuivre le projet ensemble, ils entendent respecter les réticences soulevées lors des débats et s'engagent à continuer de répondre aux inquiétudes avec ouverture et transparence. Ils en profitent également pour remercier le Comité de soutien *OUI au parc éolien de « Sur Grati »* qui s'est fortement engagé dans l'information et la promotion du projet auprès de la population.

Ce résultat positif permet au parc éolien de « Sur Grati » d'aller de l'avant. Les prochaines étapes comprendront le traitement des recours par le Tribunal cantonal vaudois, l'entrée en vigueur du plan d'affectation (sous réserve de recours au Tribunal fédéral) puis la délivrance des permis de construire, la planification détaillée du chantier et la préparation des appels d'offres.

Pour rappel, l'idée du parc éolien de « Sur Grati » est née de la volonté des autorités des communes partenaires de s'engager d'une part, en faveur de la production d'énergies renouvelables dans la région et pour la région, et de contribuer d'autre part, à l'indépendance énergétique régionale. Avec ses 6 éoliennes de dernière génération, le parc produira 49 millions de kWh/an, soit l'équivalent de 11'000 ménages. Le pilotage du projet technique a été confié à VOénergies, société régionale basée à Vallorbe et à Orbe, active notamment dans la production et la distribution d'énergies ainsi que dans la fourniture de prestations multimédias. L'entreprise souhaite avec cet apport d'énergie éolienne additionné à la production de ses centrales hydroélectriques et solaires, produire et distribuer d'ici 2020, 100% d'électricité provenant d'énergies renouvelables en bilan annuel.

Sur le plan financier, le parc de « Sur Grati » dont l'investissement se monte à 60 millions de francs, sera entièrement financé par VOénergies avec un apport de 12 millions de fonds propres et 48 millions d'emprunts bancaires. Les trois communes recevront chacune au minimum 144'000 francs de revenus annuel pour la location des terrains, les indemnités et les revenus fiscaux. De ce montant, les autorités municipales ont prévu de reverser à leur population, une ristourne d'environ 50 francs par ménage et par année.



Plus d'information :

M. Etienne Candaux, Syndic de Premier, M. 079 254 38 86

M. Stéphane Costantini, Syndic de Vallorbe, M. 079 466 75 41

M. Claude Languetin, Syndic de Vaulion, M. 079 542 14 53

Mme Martine Favre, Directrice générale de VO énergies, M. 079 250 74 28

M. Gilles Fahrni, Président du Comité de soutien "Oui Grati", M. 079 587 55 50

**[www.grati.ch](http://www.grati.ch)**

**[www.oui-grati.ch](http://www.oui-grati.ch)**

Les documents du point de presse sont téléchargeables sur [www.grati.ch/presse](http://www.grati.ch/presse)

- communiqué de presse
- photomontages HD de différents points de vue sur le parc éolien « Sur Grati »